

DECRYPTAGE

Recommandations de la Haute Autorité de Santé



Agir en premier recours pour diminuer
le risque alcool
Repérer tous les usages
et accompagner chaque personne

Un dossier publié par la Haute Autorité de Santé pour renforcer les bonnes pratiques professionnelles et permettre à toute personne d'aborder le sujet alcool comme toute autre question de santé.

En résumé :

- ➔ L'exposition à l'alcool et à ses risques est universelle. Elle concerne tous les genres et tous les âges, y compris nombre d'enfants à naître.
- ➔ Les modalités de consommation varient selon les individus, selon les effets recherchés, et au gré des contextes et des événements de vie.
- ➔ Diminuer le risque alcool est toujours possible, quel que soit le profil d'usage et quelle que soit l'histoire d'une personne.
- ➔ À cet effet, informer, repérer, accompagner l'ensemble de la population aussi précocement et systématiquement que possible (tout au long de la vie) est un enjeu de santé publique et de la responsabilité de tous les acteurs contribuant à la santé.

Les point clés abordés dans le dossier :

- ➔ Dépasser les freins et les résistances sur le sujet alcool
- ➔ Installer un dialogue sur l'alcool pour agir sur la santé
- ➔ Partager avec la personne un état des lieux de ses usages
- ➔ Evoquer le sujet alcool dans le cadre de l'accompagnement
- ➔ Définir les niveaux d'action et de pratique en premier recours
- ➔ Concevoir l'accompagnement avec les différents partenaires du territoire de santé

Composition du dossier

Ce dossier invite les intervenants de premier recours à **considérer l'alcool comme un sujet de santé comme les autres** indépendamment d'usages problématiques ou de complications.

Il encourage les professionnels à informer, porter à la connaissance de chaque personne et de son entourage les risques liés à l'alcool ainsi que toutes les possibilités de les diminuer.

Le repérage des risques encourus est présenté comme une étape décisive, devant être réalisé **le plus précocement possible** et réajusté tout au long de l'accompagnement.

La HAS rappelle que l'accompagnement débute dès que le sujet de l'alcool est évoqué et que **toute action, de l'écoute à l'information, constitue un acte d'accompagnement**. Elle apporte un éclairage sur l'accompagnement au long-courant, incluant une démarche de réduction des risques et une complémentarité d'actions portées par un réseau de partenaires.

Le dossier offre aux professionnels une perspective sur leur rôle à jouer et leur fournit des outils pour accomplir leurs actions.

- **Guide Agir en premier recours pour diminuer le risque alcool** (38 pages)
- **Synthèse** Points critiques en premier recours **Diminuer le risque alcool pour tous** (5 pages)
- **Fiche Outil** d'aide au premier recours **Repérer et accompagner pour diminuer le risque alcool pour tous** (2 pages)
- **Fiche 1. Quantifier les consommations d'alcool** – Le verre standard et ses équivalences (1 page)
- **Fiche 2. Agir en premier recours pour diminuer le risque alcool** – Le repérage interventionnel (3 pages)
- **Fiche 3. Détecter un trouble de l'usage d'alcool (TUA)** – Le DSM-5 (1 page)
- **Fiche 4. Diminuer le risque alcool en accompagnant chaque personne** – Les acteurs impliqués sont au cœur d'un réseau de partenaires à l'échelle du territoire (2 pages)
- **Fiche 5. Actions et outils pratiques en matière de réduction des risques et des dommages (RdRD) liés à l'usage d'alcool** appropriables par tout professionnel de premier recours (2 pages)
- **Fiche 6. Réduire les risques et les dommages des alcoolisations ponctuelles importantes (binge drinkings)** – Actions pratiques appropriables par tout professionnel de premier recours (2 pages)
- **Fiche 7. Actions pratiques dans la vie courante, pour tous et chacun**, visant à réduire les risques et les dommages des consommations d'alcool (2 pages)
- **Fiche 8. Agir en premier recours pour diminuer le risque alcool – L'approche motivationnelle** (3 pages)
- **Fiche 9. Agir en premier recours pour diminuer le risque alcool – Les compétences et interventions psycho-sociales** (2 pages)
- **Fiche 10. Agir en premier recours pour diminuer le risque alcool – L'approche psychothérapeutique** (2 pages)
- **Argumentaire** Agir en premier recours pour diminuer le risque alcool (202 pages)

En bref

Tenir compte des représentations et du tabou lié à l'alcool

Systematiser les échanges sur la consommation d'alcool

Accompagner chaque personne à repérer son risque alcool

Apporter des informations adaptées et porteuse d'amélioration

S'appuyer sur les partenaires du territoire pour construire l'accompagnement de chaque personne

Repérer les actions possibles à proposer en premier recours

S'approprier les outils de repérage et d'entretien collaboratif

Proposer des actions de réduction des risques

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

https://www.has-sante.fr/jcms/p_3326877/fr/agir-en-premier-recours-pour-diminuer-le-risque-alcool-reperer-tous-les-usages-et-accompagner-chaque-personne

L'axe Réduction des Risques Alcool

Les recommandations de la HAS intègrent l'approche de réduction des risques dans le panel d'outils et de propositions pour faciliter le repérage et l'adaptation des actions aux besoins de la personne.

Les leviers de l'approche RdR Alcool repris dans le dossier de la H.A.S.

- ➔ Agir sur le poids des représentations, de la stigmatisation et sur le sentiment de honte qui empêchent ou retarde les démarches de soin
- ➔ Intervenir sur le risque alcool et l'amélioration de la qualité de vie
- ➔ Tenir compte de toutes les situations de consommation
- ➔ Aborder la question des consommations pour repérer les risques pris et les sécuriser
- ➔ Repérer les besoins d'information, d'accompagnement et de sécurisation pour chaque personne
- ➔ S'inscrire dans une logique de coordination de parcours pour éviter les ruptures

Focus sur les fiches 5 et 6 qui abordent spécifiquement la démarche de réduction des risques alcool

Fiche 5. Actions et outils pratiques en matière de réduction des risques et des dommages (RdR) liés à l'usage d'alcool



Fiche 5. Actions et outils pratiques en matière de réduction des risques et des dommages (RdRD) liés à l'usage d'alcool

➔ Objectifs

- Lutter contre le non-recours ou les retards de soins.
- Repérer les pratiques et contextes de consommation.
- Sécuriser la situation des personnes en repérant les risques.
- Œuvrer à l'amélioration de la qualité de vie de la personne.

➔ Les actions à mener

- Adapter la communication aux personnes en rappelant les bénéfices à **prendre soin de sa santé**, même et surtout en cas de consommations d'alcool.
- Adapter ses postures professionnelles pour faciliter l'échange et la libre parole en reconnaissant les **difficultés qu'il y a à parler d'alcool**, les efforts que cela peut représenter pour la personne autant que pour le professionnel.
- Adapter les interventions aux besoins de **sécurisation des personnes** en repérant les besoins de soutien notamment sur la satisfaction des besoins primaires.
- Porter une attention aux épisodes de **suralcoolisation et à la prévention des accidents de sevrage**.

En bref

Veiller à ne pas exclure les personnes du fait de leur consommation

Communiquer de manière non stigmatisante et rendre visible l'approche RdR Alcool

Sécuriser la situation de la personne en s'appropriant les premiers réflexes RdR alcool

Adapter ses postures professionnelles

Réduire les sur alcoolisations et prévenir les accidents de sevrage

Fiche 6. Réduire les risques et les dommages des alcoolisations ponctuelles importantes (binge drinkings)

➔ Objectifs

- Repérer les risques spécifiques des API.
- Proposer des actions de réduction des risques des API.
- Sécuriser les risques des API : avant – pendant – après.

➔ Les actions à mener

- Informer et outiller sur les risques liés aux API.
- Aborder les solutions et stratégies à déployer pour éviter les épisodes API ou en réduire les risques.
- En cas d'épisode d'API : évaluer la situation de la personne et ne pas hésiter à alerter les secours si nécessaire. Sécuriser la personne pour éviter les prises de risque.
- Suivre le retour à la normale.
- Evaluer « l'après » et les éventuelles actions protectrices à engager.

En bref

Adopter des pratiques orientées vers la sécurisation des risques pris

Aborder la question des Alcoolisations ponctuelles importantes sous l'angle de la réduction des risques

Proposer des actions protectrices pour sécuriser la personne et réduire les risques

Aborder et analyser les épisodes d'API en 3 temps : avant/pendant/après pour construire des actions de réduction des risques adaptées.



Toutes nos ressources professionnelles RdR Alcool sur www.platforme-solale.fr